



LE PARTENARIAT ASSOCIATIF

Le partenariat associatif pour promouvoir le développement est un engagement des acteurs l'un vis-à-vis de l'autre, mais est aussi une stratégie à part entière de développement.

Un partenariat fait appel à une relation de confiance et de réciprocité. Souvent, il naît d'une rencontre, qui mène ensuite à une relation de confiance face à une identification des besoins en commun. C'est cette identification commune qui conduit à une convergence d'intérêt qui est la clé de la relation de partenariat.

« **Agir sans remplacer** » : fondement idéologique justifiant de la mise en place d'actions de développement sous la forme de partenariats

Agir dans le respect des politiques locales, des cultures et des personnes. Ne pas se substituer aux professionnels et acteurs locaux.

Méthodologie partagée, de l'identification des besoins à la réalisation des objectifs.

Fiche réalisée par

Le Collectif Haïti de France (CHF)

Suite aux témoignages de

- Daniel Boisson, Lyon Haïti Partenariats
- Michèle Nomdedieu, Haïti Leve Kampe
- Marie Hélène Ferret, Association Jean Garreau
- Association des Paysans de Vallée

La notion de partenariat renvoie à celle d'une « relation d'égal à égal, construite autour d'un objectif commun ».

- **Apprendre ensemble** : renforcement de l'expertise et des pratiques par l'échange d'expériences.
- **Agir ensemble** : renforcement des capacités opérationnelles à la recherche de complémentarités dans la mise en œuvre d'actions communes.

➔ Renforcement de compétences mais pas de substitution aux moyens et pratiques locales. Il faut s'adapter au réel. Ne pas faire à la place de, mais « avec ». Le partenaire local est au cœur de la démarche et est impliqué à chaque étape. Il y a un rapport de responsabilité et de répartition des tâches à l'horizontal. Le montage d'un projet devient alors « une démarche en zigzag » (D.Boisson, Lyon Haïti Partenariats) faite d'échanges réguliers, de visites sur le terrain.

Aller au-delà du projet : définir un espace et un temps propres aux deux structures : construire une relation de structure à structure, définir des finalités partagées, une perspective de changement social qui dépasse les finalités du projet et ses résultats directs.



« relation bilatérale »

« consortiums »

« alliances »

«partage d'expériences et d'expertises »

« complémentarité »

« faire ensemble »

Exemple :

Le partenariat entre l'Association des Paysans de Vallue (APV) et Lyon Haïti Partenariats (LHP)

« L'origine de notre coup de coeur pour Haïti provient des 6 années (1995 à 2001) pendant lesquelles nous avons vécu dans ce pays et découvert son histoire extraordinaire liée à la France, sa culture prodigieuse et la résistance de son peuple !
En 2008 et 2009, nous avons rencontré à Lyon Yvon FAUSTIN, co-fondateur haïtien de l'Association des Paysans de Vallue (APV), venu suivre des études sur le développement local : naissance d'une grande amitié mutuelle et de l'idée d'installer une laiterie à Vallue, afin de valoriser le lait des vaches (en lien avec le programme « Manman Bèf » du CHF). Et c'est après le séisme de janvier 2010 que nous avons séjourné à Vallue et constaté les réalisations de l'APV dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection de la nature et des infrastructures communautaires. Nous avons alors créé l'association « Lyon Haïti Partenariats » basée sur la notion de partenariat et d'égalité dans les relations entre pays du Nord et du Sud. Notre partenariat avec l'APV se concrétise par l'identification avec ses dirigeants des besoins prioritaires de la population, la recherche de fonds auprès de partenaires français, et l'accompagnement de la réalisation des projets décidés en commun : équipement de la « Laiterie de la montagne », parrainage collectif des classes secondaires, échanges de jeunes (stagiaires, volontaires en Service Civique de Réciprocité), modernisation de 3 écoles (électricité photovoltaïque, eau potable et assainissement, formation des enseignants, tableaux numériques interactifs, renforcement des jardins et cantines scolaires).
Nous organisons avec l'APV un suivi hebdomadaire régulier et précis de nos actions communes à l'aide de différents moyens de communication : mail, Skype, Whatsapp. Nous réalisons également tous les ans des missions à Vallue de membres de LHP. Enfin, en mai 2019, nous avons invité Octave Jeacinthe, Coordonateur Exécutif de l'APV, à nous rejoindre à Lyon pendant une semaine, pour lui permettre de mieux connaître les membres de LHP et rencontrer un certain nombre de nos partenaires. » (Témoignage de Maguy et Paul Vermande, fondateurs de LHP)

Sources :

- Les ONG et leurs pratiques de partenariats, Coordination Sud, 2017
- Atelier de capitalisation d'expériences organisé par le CHF le 21.10.2019

Date de réalisation :
octobre 2019
contact@collectif-haiti.fr
Disponible sur le Centre
de Ressources